



## ETAPE 1

- Réunion collective d'INFORMATION sur le processus VAE à l'Université par le SUFÇO.
- Retrait et renseignement du dossier de recevabilité **Livret 1**.
- Entretien CONSEIL à Polytech Tours pour examen commun du **Livret 1**.
- Remise et étude du dossier de recevabilité du **Livret 1**.
- A la fin de cette étape, l'acceptation est prononcée ou une réorientation vers une autre structure ou un autre diplôme conseillé.

## ETAPE 2

1 - Le retrait du dossier de VAE **Livret 2** s'accompagne d'une inscription en 5<sup>ème</sup> année de Polytech Tours.

Le montage du dossier est établi sur la base du dossier pédagogique de l'Université, notamment en suivant le référentiel de compétences par spécialité de l'école.

2 - Un accompagnement (facultatif) de positionnement et pédagogique est proposé afin de maximiser mes chances de réussite. Il donne accès par ailleurs au répertoire des compétences du diplôme visé.

3 - Dans ce cadre : Au vu des renseignements de la fiche de compétences qui indique ce que je sais faire ou pas faire, mon tuteur décide de ce qui doit être entrepris dans le cadre des activités pédagogiques pour compléter mes compétences manquantes : rédactions, exposés, exercices voire cours à suivre...

Des exposés oraux préconisés tout au long du parcours préparatoire devant l'encadrement se feront autant de fois que nécessaire jusqu'à validation.

4- Si la VAE n'est que partielle, le jury prescrira un certain nombre d'actions pédagogiques afin que le candidat complète les compétences insuffisamment acquises.